



PM/SS

## Arrêtés municipaux

### CIRCULATION

EXTRAIT DU REGISTRE

#### **RUE ELISABETH (V.C.)**

Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT que d'importants travaux vont être entrepris rue Elisabeth par la société Net Climatis représentée par M. Laurent Benoit – 4 allée des Iles – 77240 Seine-Port, agissant pour le compte de la Mairie d'Ivry-sur-Seine – Esplanade Georges Marrane – 94200 Ivry sur Seine,

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans cette voie nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant la circulation afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

### ARRETE

#### ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes **rue Elisabeth au droit du n°1** le **23 novembre 2022** de **8 heures à 17 heures** :

- **Neutralisation de la voie de circulation (environ 1 heure) :**
  - **mise en double sens pour les riverains uniquement** de part et d'autre de la zone d'intervention avec débouché en cédez-le-passage sur la rue Molière,
  - **la déviation** se fera par les rues Molière, Lénine et Jean-Jacques Rousseau,
- **Un pré-barrage** sera installé au carrefour formé avec la rue Molière,
- **Limitation de vitesse à 30km/h.**

#### ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée des travaux.

#### ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déferées aux tribunaux compétents.

ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M. le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M. l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry s/Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M. le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- RATP,
- Etablissent Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Société Net Climatis – 4 allée des Iles – 77240 Seine-Port.

FAIT EN MAIRIE, LE 17 NOV. 2022

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine  
Et par délégation  
Clément Pecqueur  
Adjoint au Maire



PUBLIE SUR Ivry94.fr  
LE 18 NOV. 2022



Pour extrait certifié conforme  
au registre des arrêtés municipaux  
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE  
Pour le Maire, la Responsable du service  
Déplacements Stationnement  
Direction Espaces Publics

Nathalie Leberthon